



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Direction Départementale de la  
Protection des Populations

Service Santé Protection  
Animales et Environnement

Dossier suivi par : Emilie  
Laumain

[emilie.laumain@somme.gouv.fr](mailto:emilie.laumain@somme.gouv.fr)

Lille, le 06 juin 2019

Objet : Information relative à l'absence d'observation émise dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de Madame Karine Sara concernant l'extension d'un élevage de poules pondeuses en agriculture biologique à Le Meillard (80)

N° d'enregistrement Garance : 2019\_3452

Monsieur le Directeur,

Vous avez saisi le 4 avril 2019 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme  
DREAL Hauts-de-France